



Sainte-Irène, le 13 mai 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi le 13e jour du mois de mai 2025 à 19h à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène, sous la présidence de la maire M. Nelson Thériault.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust, conseillère.Siège # 1Mme Nancy Lizotte, conseillère ;Siège # 4M. Alain Delisle, conseiller ;Siège # 5Vacant ;Siège # 6

Absent:

M. Nicholas Kaven Jean, conseiller; Siège # 2

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Nelson Thériault.

74-05-2025

2.Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ouverture;
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Projet Aqueduc égout
- 4. Période de questions des citoyens
- 5. Levée de la séance

Il est proposé par Nathalie Daoust appuyé par Nancy Lizotte et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 13 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Projet Aqueduc égout

La directrice générale informe les membres du conseil qu'un refoulement est survenu au nouveau poste de pompage. Des interventions ont été effectuées par les ingénieurs de la MRC de La Matapédia ainsi que par l'entreprise Sani Manic. Un suivi est prévu au cours des prochaines semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

75-05-2025

5. Levée de la séance

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyée par Nathalie Daoust et résolu de lever la séance à 19h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME DONNÉE À SAINTE-IRÈNE CE 14° JOUR DE MAI 2025

Nelson Thériault

Maire

Marie France Lévesque

Directrice générale et greffière-trésorière